Mariette a épousé Luis, 31 ans de moins : “il ne m’aime pas pour l’argent”

29/10/2021 à 11h20



Il y a trois ans, Mariette (66 ans) de Colfontaine disait « si » à Luis Manuel (bientôt 35). Un mariage célébré en République dominicaine, validé par l’ambassade belge à Cuba mais refusé à Colfontaine.

C’est une femme aux bords des larmes qui nous dit « au revoir » après avoir confié son histoire. Mariette Kumpf a eu soixante-six ans le 6 avril. Elle vit à Colfontaine dans le Borinage et elle nous a contactés car nous sommes peut-être sa dernière planche de salut. « Ma vie n’a pas toujours été rose, surtout avec les hommes que j’ai pu connaître », témoigne cette retraitée qui continue à travailler de manière complémentaire pour avoir un peu plus que les 1.300 € de sa pension.

(…)

Mariette n’est pas tendre à l’égard de l’administration communale de Colfontaine et de son bourgmestre, Luciano D’Antonio. C’est son chef cab’, Grégory Dufert, qui répond.

« Nous connaissons bien ce dossier. Madame a fait une demande de transcription du mariage le 21 janvier 2019. Quand il y a une grande différence d'âge entre des personnes qui, en plus, ne sont pas de même nationalité, il y a d'office une enquête. Nous l'avons confiée au parquet de Mons-Tournai. Il a remis un avis négatif le 7 juin. Le 27 juin, nous avons refusé et Madame a ensuite intenté deux actions en justice ». La première, le Tribunal de la Famille l'a déclarée non fondée le 14 juin 2020. Mariette est allée en appel et la Cour de Mons l'a déboutée le 14 juin 2021. Parmi les remarques, il y avait l'âge, le fait que le couple avait besoin d'un traducteur et que le mari a une fille de 8 ans en garde partagée. Quid s'il vient en Belgique ?

Sud Info

(Merci à Indutiomar)